

**IDENTIFICATION**

**Section : CAP**

**Intitulé de l'UE : Ateliers d'expression française orientée vers l'enseignant**

**Code de référence : 981012U36D4**

**Nombre de périodes : 100**

**Nombre de crédits ECTS : 9**

**DESCRIPTION**

**Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours :**

**Titre(s) exigé(s) par la législation de l'enseignement**

**Source : Décret du 11/04/2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française (et ses modifications).**

La réglementation impose à l'étudiant de détenir :

- ◆ Soit un certificat, diplôme, brevet délivré par la Communauté française ou jugé équivalent, qui sanctionne une section de l'enseignement secondaire technique, professionnel ou artistique du deuxième degré ou du cycle inférieur de plein exercice ou une section technique ou professionnelle de l'enseignement secondaire inférieur de l'enseignement pour adultes qui lui permet d'accéder à une fonction de recrutement dans l'enseignement;
- ◆ Soit un certificat, diplôme, brevet délivré par la Communauté française ou jugé équivalent, qui sanctionne une section de l'enseignement secondaire technique, professionnel ou artistique du troisième degré délivré par l'enseignement de plein exercice ou de l'enseignement pour adultes qui lui permet d'accéder à une fonction de recrutement dans l'enseignement;
- ◆ Soit un titre de l'enseignement supérieur qui lui permet d'accéder à une fonction de recrutement dans l'enseignement ;
- ◆ Soit une attestation de 9 années d'expérience utile dans un métier en rapport avec la (les) discipline(s) à enseigner et qui lui permet d'accéder à une fonction de recrutement dans l'enseignement ;
- ◆ Soit une attestation d'occupation d'une fonction d'enseignant rémunérée dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté Française ;
- ◆ Soit une attestation d'admission définitive (décision favorable de la chambre de la pénurie pour une autorisation illimitée) à une fonction de recrutement en tant que titulaire d'un titre de pénurie non listé (art 37§2bis du décret Titres et fonctions) ;
- ◆ Soit un titre de master pour autant que le titulaire soit en possession
- ◆ Soit d'une attestation d'irrecevabilité d'un établissement d'enseignement supérieur (document mentionnant l'impossibilité de s'inscrire dans un cursus conduisant au grade académique de master agrégé) (Art 94 du Décret définissant la formation initiale des enseignants modifiant art 17 § 3 du Décret Titres et fonctions),
- ◆ Soit d'un document attestant de la plus grande accessibilité de la formation si elle est organisée par une université, une haute école ou une école supérieure des arts en collaboration avec un établissement de promotion sociale (Art 94 du Décret définissant la formation initiale des enseignants modifiant art 17 §4 du Décret Titres et fonctions).

**Capacités préalables requises**

**Outre le(s) titre(s) exigé(s) par la législation de l'enseignement, l'apprenant devra se prévaloir des capacités préalables requises :**

*à partir de situations concrètes en relation avec la profession d'enseignant et en respectant les règles de syntaxe et d'orthographe courantes :*

- ◆ s'exprimer oralement et par écrit de manière cohérente et pertinente dans des situations de communication variées ;
- ◆ identifier et restituer l'essentiel des informations contenues dans une communication orale et écrite ;
- ◆ produire un message structuré qui exprime un avis ou une prise de position à leur propos ;
- ◆ transférer une information en utilisant un vocabulaire adapté au contexte et au destinataire du message.

**Titres pouvant en tenir lieu :**

- ◆ Soit l'attestation de réussite de l'unité d'enseignement 9810 11 U36 D3 "Certificat d'aptitudes pédagogiques : Expression orale et écrite en français orientée vers l'enseignement"

- ◆ Soit le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur - CESS

- ◆ Soit être titulaire d'un titre de l'enseignement supérieur.

*Les étudiants doivent avoir acquis les bases de l'orthographe et de la grammaire*

**Finalités particulières :**

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant, dans le cadre d'activités professionnelles

directement liées au métier d'enseignant :

- ◆ de s'exprimer et de communiquer, clairement et correctement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes reliés à la profession enseignante ;
- ◆ d'analyser, de comprendre et de réaliser, en respectant les usages de la langue française, différents types de communication professionnelle ;
- ◆ de développer son esprit critique et son argumentation ;
- ◆ d'améliorer sa compréhension et son expression orale et écrite en français par l'identification de ses atouts et limites et par l'application de techniques de remédiation.

**Contenu du cours :**

Le cours est organisé en cinq axes correspondant aux acquis d'apprentissage visés. Il porte d'abord sur la recherche documentaire, l'analyse critique de sources, la rédaction de synthèses et la bibliographie.

Il développe ensuite la production d'écrits professionnels adaptés aux destinataires, avec respect des normes linguistiques et recherche de clarté.

Il travaille aussi l'expression orale (exposés structurés, adaptation au public, supports visuels/numériques) et l'argumentation (prise de position, outils de persuasion, simulations).

Enfin, il vise la conception de documents pédagogiques : objectifs d'apprentissage, questions progressives, consignes claires et séquences liées à la pratique.

**Bibliographie :**

**Didactique du français et compétences langagières**

- Dolz, J., Noverraz, M., & Schneuwly, B. (2001). *S'exprimer en français. Séquences didactiques pour l'oral et pour l'écrit*. Bruxelles : De Boeck.
- Garcia-Debanc, C. (1996). *Didactique de l'expression écrite*. Paris : Hachette.
- Simard, D., & Falardeau, É. (2014). *Didactique du français, langue première*. Montréal : ERPI.
- Chartrand, S.-G., & Lord, M.-A. (2013). *Compétence à écrire et didactique de l'écriture*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Schneuwly, B., & Dolz, J. (Dir.). (2009). *Des objets enseignés en classe de français : le travail de l'enseignant sur la rédaction et l'oral*. Rennes : PUR.

**Expression orale, communication professionnelle et prise de parole**

- Kerbrat-Orecchioni, C. (1990). *Les interactions verbales* (t. 1). Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1992). *Les interactions verbales* (t. 2). Paris : Armand Colin.
- Charaudeau, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.
- Bertrand, D. (2000). *Prendre la parole : techniques d'expression orale*. Paris : ESF.
- Dufour, S. (2010). *Pratiques de l'oral à l'école et au collège*. Paris : Hachette Éducation.
- Bouchard, R. (2004). *L'expression orale : communiquer pour enseigner*. Montréal : Chenelière.
- Beacco, J.-C. (2007). *L'oral, un domaine de didactique à construire*. Paris : Didier.

**Expression écrite, écrits professionnels et littérature**

- Barré-De Miniac, C. (2000). *Le rapport à l'écriture*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Garcia-Debanc, C., & Brassart, D. (Dir.). (2010). *Les écrits professionnels des enseignants*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- Reuter, Y. (Dir.). (2004). *Les écrits au travail*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.

#### **Argumentation, esprit critique et contre-argumentation**

- Plantin, C. (2005). *L'argumentation dans la langue*. Paris : Ophrys.
- Amosy, R. (2000). *L'argumentation dans le discours*. Paris : Nathan.
- Dolz, J., & Pasquier, A. (1993). *L'argumentation à l'écrit et à l'oral*. Genève : Cahiers de la Section des sciences de l'éducation.
- Jorro, A. (2002). *Le développement de l'esprit critique à l'école*. Paris : Hachette Éducation.

#### **Formulation de consignes, tâches scolaires et évaluation**

- Brousseau, G. (1998). *Théorie des situations didactiques*. Grenoble : La Pensée Sauvage.
- Sensevy, G. (2011). *Le sens du savoir. Éléments pour une théorie de l'action conjointe en didactique*. Bruxelles : De Boeck.
- Bucheton, D., & Soulé, Y. (2009). *Les gestes professionnels dans la classe*. Paris : ESF.
- Goigoux, R. (2007). *Comprendre les pratiques d'enseignement de la lecture*. Grenoble : La Pensée Sauvage.
- Meirieu, P. (1987). *Apprendre... oui, mais comment ?* Paris : ESF.
- Perrenoud, P. (1998). *L'évaluation des élèves. De la fabrication de l'excellence à la régulation des apprentissages*. Bruxelles : De Boeck.
- Hadji, C. (1997). *L'évaluation, règles du jeu*. Paris : ESF.
- De Ketele, J.-M. (2010). *L'évaluation des acquis des élèves et des compétences*. Bruxelles : De Boeck.

#### **Formation des enseignants, communication et professionnalisation**

- Altet, M. (1994). *La formation professionnelle des enseignants*. Paris : PUF.
- Altet, M. (2002). *Les compétences de l'enseignant-professionnel*. Paris : ESF.
- De Ketele, J.-M., & Gérard, F.-M. (2005). *La pédagogie de l'enseignement supérieur. Référentiels de compétences et dispositifs de formation*. Bruxelles : De Boeck.
- Paquay, L., Altet, M., Charlier, É., & Perrenoud, P. (Dir.). (1996). *Former des enseignants professionnels*. Bruxelles : De Boeck.
- Paquay, L., & Wagner, M.-C. (Dir.). (2001). *L'enseignant, un professionnel en formation*. Bruxelles : De Boeck.
- Perrenoud, P. (1996). *La professionnalisation des enseignants*. Bruxelles : De Boeck.
- Wittorski, R. (2007). *Professionnalisation et développement professionnel*. Paris : L'Harmattan.

- Houssaye, J. (1988). *Le triangle pédagogique*. Berne : Peter Lang.
- De Ketele, J.-M. (1996). *L'école en chantier : enjeux et politiques éducatives en Communauté française de Belgique*. Bruxelles : De Boeck.

**Outils de langue, orthographe, grammaire et remédiation**

- Grevisse, M., & Goosse, A. (2016). *Le Bon Usage*. Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- Girodet, J.-P. (1991). *Pièges et difficultés de la langue française*. Paris : Bordas.
- Rémy, J. (2002). *L'orthographe en question*. Bruxelles : De Boeck.
- Nadeau, M., & Fisher, C. (2006). *La grammaire nouvelle. Guide pédagogique*. Montréal : Chenelière.
- Boivin, M.-C., & Pinsonneault, R. (2008). *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*. Montréal : Chenelière.
- Bentolila, A. (1996). *De l'illettrisme en général et de l'école en particulier*. Paris : Plon.

**PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)**

Delhay Anne

**METHODOLOGIE**

L'unité d'enseignement s'appuie sur une pédagogie active inspirée du socioconstructivisme. L'étudiant est placé au centre des apprentissages et développe ses compétences en langue française à travers des situations concrètes liées à la profession enseignante.

La méthodologie combine plusieurs approches complémentaires.

- ◆ Les ateliers réflexifs permettent d'analyser des productions écrites ou orales, d'identifier les points forts et les aspects à améliorer, et de mettre en place une auto-

évaluation et une co-évaluation. Des jeux de rôle et des simulations placent l'étudiant dans des situations professionnelles variées : communication avec des parents, échanges entre collègues, rédaction d'un rapport ou présentation devant une classe.

- ◆ Les travaux de groupe favorisent la confrontation des points de vue et la construction collective de savoirs, tandis que les exercices individuels renforcent la maîtrise personnelle des techniques d'écriture et d'expression orale. Les exposés oraux développent la capacité à structurer un message et à l'adapter à un public.
- ◆ Les outils numériques sont intégrés de manière raisonnée. La plateforme Moodle est utilisée pour le dépôt des travaux et la mise à disposition des consignes.

Cette méthodologie vise à articuler théorie et pratique, à renforcer l'autonomie et la rigueur, et à préparer l'étudiant aux exigences de la communication professionnelle dans le métier d'enseignant.

### SUPPORTS

Différents documents mis à la disposition, des sites internet

### MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le **seuil de réussite**, l'étudiant sera capable,

*dans le respect des règles orthographiques et syntaxiques, à partir de situations concrètes en relation avec la profession d'enseignant :*

- ◆ de dégager, à partir d'une recherche d'informations provenant de diverses sources, les éléments significatifs nécessaires à une communication professionnelle ; (AA1)

- ♦ de produire un écrit professionnel adapté au destinataire du message, celui-ci lui ayant été spécifié ; (AA2)
- ♦ d'exposer un contenu disciplinaire mettant en évidence l'essentiel du message ;(AA3)
- ♦ de défendre une brève argumentation par rapport à un thème ou une situation professionnelle ;(AA4)
- ♦ de formuler des questions et des consignes pertinentes, clairement énoncées.(AA5)

#### **UTILISATION DE L'IA**

L'usage d'outils d'intelligence artificielle peut être envisagé à titre de soutien (correction linguistique, reformulation, recherche d'idées), à condition que leur rôle reste secondaire et que l'étudiant conserve la responsabilité de ses productions. Pour un seul acquis d'apprentissage (AA2), l'usage de l'IA sera interdite.